



**Conseil économique
et social**

Distr.
GÉNÉRALE

TRADE/2005/5
4 mars 2005

FRANÇAIS
Original: ANGLAIS

COMMISSION ÉCONOMIQUE POUR L'EUROPE

COMITÉ POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE

Neuvième session, 23-27 mai 2005

Point 5.4 de l'ordre du jour provisoire

**ACTIVITÉS RELEVANT DIRECTEMENT DU COMITÉ
POUR LE DÉVELOPPEMENT DU COMMERCE,
DE L'INDUSTRIE ET DE L'ENTREPRISE**

DOCUMENT SOUMIS POUR INFORMATION

Note du secrétariat

Le présent document expose les principaux résultats auxquels ont abouti, en 2004, les activités relevant directement du Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise:

- Programme de diffusion des informations: réseau de «relais multiplicateurs»;
- Travaux relatifs à la politique commerciale;
- Annuaire du commerce;
- Publication d'une édition actualisée du CD-ROM contenant une compilation des résultats des activités du Comité et notamment des normes et règles qu'il a établies;
- Autres activités de promotion.

On trouvera de plus amples renseignements sur le Comité et ses activités à l'adresse Internet suivante:

<http://www.unece.org/trade/ctied/welcome.htm>.

Documentation antérieure pertinente: TRADE/2004/9.

1. Le Comité pour le développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise a pour mandat de servir de forum de discussion et de fournir les éléments d'une assistance multilatérale en formulant des recommandations, des normes et des règles, ainsi que des instruments juridiques dans les domaines suivants: facilitation du commerce, normes et règles commerciales, de même que restructuration et développement de l'industrie et des entreprises.

2. Les travaux menés sous l'égide du Comité sont exécutés pour l'essentiel par ses cinq organes subsidiaires. Toutefois, les activités concernant la promotion générale des travaux du Comité, celles qui touchent la promotion du commerce, certaines activités se rapportant à la politique commerciale et bon nombre d'activités de mise en œuvre relèvent directement du Comité. Le présent rapport expose les principales réalisations qui résultent de ces travaux, étant donné que les rapports des organes subsidiaires n'en rendent pas compte.

Résultats importants obtenus en 2004

3. Le présent document appelle l'attention sur les principaux résultats obtenus dans les domaines du développement du commerce et de la promotion générale des travaux du Comité; les activités de mise en œuvre sont exposées en détail dans le document publié sous la cote TRADE/2005/15:

- Programme de diffusion des informations: réseau de «relais multiplicateurs»;
- Travaux relatifs à la politique commerciale;
- Annuaire du commerce;
- Publication d'une édition actualisée du CD-ROM contenant une compilation des résultats des activités du Comité, et en particulier des normes et règles qu'il a établies;
- Autres activités de promotion.

I. Programme de diffusion des informations: le réseau de «relais multiplicateurs»

4. L'objectif du programme de «relais multiplicateurs» consiste à améliorer la diffusion des informations sur les travaux de la CEE auprès des utilisateurs potentiels, du secteur privé comme du secteur public. Cette activité contribue à promouvoir les pratiques qui aident les États membres, en particulier les pays en transition, à faciliter, à élargir et à diversifier leurs échanges commerciaux et leurs investissements, ainsi qu'à développer l'industrie et l'entreprise.

5. Dans ce but, la CEE coopère avec un certain nombre d'organismes publics et privés qui ont pour fonction d'instaurer, à l'échelle locale, régionale et nationale, des conditions favorables au développement du commerce, de l'industrie et de l'entreprise, ainsi qu'avec des acteurs de la société civile. Ces «relais multiplicateurs» sont régulièrement tenus au courant des travaux du Comité et sont censés promouvoir, diffuser et traduire les publications, recommandations, normes, principes directeurs, documents et autres sources d'information dans les langues locales et nationales.

6. Pour l'année 2004, les faits intéressants qu'il convient de mentionner en ce qui concerne le programme de «relais multiplicateurs», et qui sont exposés plus en détail ci-après, sont notamment les suivants:

- a) Poursuite de la diffusion d'informations relatives à la CEE dans les pays en transition;
- b) Extension du réseau dans la région de la Communauté d'États indépendants;
- c) Intensification de la coopération avec d'autres organismes des Nations Unies et diverses organisations internationales;
- d) Évaluation de la mise en œuvre du programme par le biais d'une enquête auprès des missions diplomatiques à Genève et de visites rendues aux «relais multiplicateurs» de Bulgarie et de Roumanie.

a) Diffusion d'informations dans les pays en transition

7. Au cours de l'année 2004, les publications et documents d'information distribués dans le cadre du réseau concernaient notamment les sujets suivants:

- Facilitation du commerce;
- Développement des petites et moyennes entreprises (PME);
- Technologies de l'information et de la communication;
- Incidences de l'élargissement de l'Union européenne sur le commerce, les entreprises et les investissements dans la région;
- Direction des entreprises dans la région de la CEE;
- Transport international des marchandises dangereuses par voies de navigation intérieures;
- Questions d'égalité des sexes.

8. Les «relais multiplicateurs» ont également reçu des exemplaires du CD-ROM sur les normes, règles et pratiques en matière de facilitation du commerce et de transactions commerciales internationales intitulé «Norms, Standards and Practices for Trade Facilitation and

International Business» contenant des informations relatives au commerce, à l'industrie et au développement des entreprises, et publié en trois langues (anglais, français et russe).

9. Les pages Web du programme de «relais multiplicateurs» ont été actualisées et remaniées: elles proposent désormais des informations plus étoffées sur les «relais multiplicateurs», sur les communications les plus récentes et sur les derniers développements concernant le réseau.

On trouvera le site Web du programme à l'adresse suivante:

<http://www.unece.org/trade/ctied/multiplier/welcome.htm>.

b) Extension du réseau dans la région de la Communauté d'États indépendants

10. En 2004, trois nouveaux organismes situés dans des pays membres de la Communauté d'États indépendants se sont associés au réseau de «relais multiplicateurs» renforçant ainsi sensiblement l'extension du programme dans la région:

- Le réseau SIORA en Russie: un réseau qui rassemble des organismes non gouvernementaux et commerciaux afin d'appuyer l'activité des entreprises dans la Fédération de Russie;
- L'«Incubateur» SodBi au Kazakhstan: un organisme autogéré non commercial et non gouvernemental qui a pour objectif de promouvoir l'éclosion et le démarrage de jeunes entreprises novatrices;
- Le Centre international pour la politique et la législation commerciales en Géorgie: un organisme indépendant créé en 2002 dont l'objectif est d'aider la Géorgie dans son processus d'intégration au système économique international.

11. Le nouveau «relais multiplicateur» au Kazakhstan (Incubateur SodBi) a décidé de proposer des liens avec des publications pertinentes de la CEE dans le module «Experts et connaissances» de son site Web (<http://cabin.sodbi.kz/>), en fournissant, pour chaque document, un bref résumé en anglais et en russe de son contenu. Les documents sélectionnés couvrent toute la palette d'activités du Comité. Ils sont présentés en fonction des intérêts du groupe ciblé par SodBi: dirigeants d'entreprises, pouvoirs publics, PME et groupes hétérogènes.

12. En 2004, d'autres organismes des Nations Unies ont utilisé le réseau de «relais multiplicateurs» pour la diffusion de leurs publications et d'informations sur leurs activités, et aux fins de rechercher des partenaires appropriés pour leurs programmes dans la région de la CEE. La Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) a diffusé par le biais du réseau de «relais multiplicateurs» son manuel intitulé «Use of the Internet for Efficient International Trade: Guide for SME Managers» (Utilisation de l'Internet pour assurer l'efficacité des transactions commerciales internationales: manuel à l'intention des dirigeants de PME) de même que son rapport intitulé «Development and Globalization. Facts and Figures» (Développement et mondialisation. Informations chiffrées). Le programme de «relais multiplicateurs» a également contribué à la diffusion d'informations concernant le Projet de partenariat public-privé en faveur des pauvres, élaboré par la Commission économique et sociale des Nations Unies pour l'Asie et le Pacifique (CESAP), et a aidé à trouver les contacts nécessaires pour ce projet dans la région de l'Asie centrale.

13. À l'automne 2004, le programme a jeté les bases d'une collaboration étroite future avec la Fédération mondiale des pôles commerciaux – un réseau mondial de centres de facilitation du commerce, qui a pour vocation d'établir, de favoriser et de maintenir des contacts commerciaux au-delà des frontières (<http://www.wtpfed.org/newsite/index1.php>). Le programme et la Fédération sont convenus de coopérer dans le but de promouvoir réciproquement leurs activités et de mettre en commun les coordonnées de leurs correspondants respectifs dans le but d'élargir encore davantage la portée de leur réseau.

14. Il est envisagé d'intensifier la coopération avec le Programme des Nations Unies pour le développement (PNUD) en invitant les bureaux locaux de cet organisme à participer aux activités de diffusion des informations dans les pays où ils se trouvent et/ou à recommander des partenaires appropriés pour le programme de «relais multiplicateurs». Certains bureaux du PNUD, comme celui de Roumanie, figurent déjà dans le fichier d'adresses électronique des «relais multiplicateurs». Une coopération du même ordre sera également instaurée avec l'Organisation pour la sécurité et la coopération en Europe (OSCE) et notamment avec le Bureau du coordonnateur des activités économiques et environnementales de cette organisation.

d) Évaluation du programme de «relais multiplicateurs»

15. Au cours de l'été 2004, les missions diplomatiques à Genève ont reçu une brève description du programme de «relais multiplicateurs», de même qu'une liste des relais de cette nature mis en place dans leur pays. Elles ont été invitées à évaluer l'utilité du programme et, si possible, à recommander des points de contact avec lesquels des relations pourraient être nouées dans leur pays. Dans leurs réponses, les missions ont fait part de leur soutien au programme et ont préconisé une nouvelle extension du relais dans des pays (tels que l'Azerbaïdjan, la Géorgie et la République de Moldova).

16. Au cours de l'automne 2004, le Coordonnateur du réseau s'est rendu en Bulgarie et en Roumanie dans le but d'analyser la mise en œuvre du programme dans ces pays. Les discussions et réunions tenues avec les «relais multiplicateurs» à Sofia et à Bucarest, de même que les tables rondes organisées pour présenter le programme aux organismes publics et privés intéressés, ont permis de réaffirmer l'intérêt des milieux d'affaires bulgare et roumain pour les questions dont s'occupe la CEE. Les entrepreneurs de ces deux pays ont manifesté un intérêt particulier pour les domaines suivants: travaux relatifs aux PME, normes de qualité des produits agricoles, activités de normalisation, énergie, statistiques et analyse économique. Il a été souligné que les organismes locaux pourraient se servir du programme de «relais multiplicateurs» pour mettre en commun avec le reste de la région de la CEE les coordonnées de leurs correspondants, leurs connaissances spécialisées et leur expérience, dans des domaines liés aux compétences de la CEE, et notamment en ce qui concerne la mise sur pied de partenariats entre secteurs public et privé, la normalisation, l'entrepreneuriat féminin, et l'utilisation des technologies de l'information et de la communication.

II. Travaux relatifs à la politique commerciale

17. Parmi les activités et faits nouveaux de la période considérée qui intéressent les débats du Comité sur la politique commerciale, il y a lieu de citer:

- L'élaboration d'un document sur les accords commerciaux régionaux dans la région de la CEE, comme suite au Forum de 2004 intitulé «La concurrence dans une Europe en mutation»;
- L'organisation d'un atelier d'une demi-journée dans le cadre du symposium public de l'OMC sur la facilitation du commerce et la transition;
- La contribution apportée à l'étude générale des engagements de l'OSCE dans les domaines de l'intégration et du commerce.

18. Comme suite aux débats tenus au cours du Forum de 2004 de la CEE sur le thème «La concurrence dans une Europe en mutation», qui s'est déroulé sous les auspices du Comité, le secrétariat a élaboré une étude sur l'état actuel de l'intégration des échanges commerciaux dans la CEI. Cette étude, qui sera soumise en tant que document d'information à la session de 2005 du Comité, passe en revue les échanges commerciaux actuels, les obstacles douaniers et non douaniers au commerce, et l'expérience acquise par les pays de la CEI en matière d'accords commerciaux régionaux, par comparaison avec celle d'autres régions. Cette étude porte aussi sur d'autres aspects importants des accords de libre-échange en question, notamment sur les réglementations et normes techniques, les règles d'origine et le règlement des litiges commerciaux (document TRADE/2005/17).

19. En avril 2005, le secrétariat, en collaboration avec l'Agence de coopération et d'information pour le commerce international (ACICI), organisera dans le cadre du symposium public annuel de l'OMC, un atelier d'une durée d'une demi-journée qui se tiendra dans les locaux de l'OMC, sur le thème «L'OMC 10 ans plus tard: problèmes mondiaux et solutions multilatérales». L'atelier portera essentiellement sur les questions suivantes:

- Nouvelles méthodes de facilitation du commerce: le concept de guichet unique;
- Liens entre la gestion de la chaîne d'approvisionnement et la facilitation du commerce;
- Structures organisationnelles à l'appui de la facilitation du commerce;
- Besoins particuliers des pays en transition en matière de facilitation du commerce;
- Renforcement des capacités au service de la facilitation du commerce.

20. Au cours des cinq premiers mois de 2005, le secrétariat apportera des contributions à l'examen en cours des engagements de l'OSCE dans les domaines de l'intégration et du commerce (dans le contexte général de l'intégration économique et de ses principales composantes, à savoir le commerce international, les flux de capitaux et les flux d'information), de même qu'en ce qui concerne les transports. Des questions spécifiques comme le transport

transfrontalier, la Convention TIR, la facilitation du commerce, et l'harmonisation des législations et procédures douanières seront mises en lumière.

III. Annuaire du commerce

21. En 2004, le secrétariat a mis à jour l'Annuaire du commerce disponible en ligne du Comité sur la base des observations et informations envoyées par les États membres. Une bonne part de l'Annuaire a fait l'objet de mises à jour, ce qui confirme son utilité pratique pour les PME, en particulier celles des pays en transition, qui disposent ainsi de données actualisées sur les réglementations et prescriptions commerciales nationales et internationales.

22. L'Annuaire qui a été publié au départ sur le site Web de la CEE, en 2003, constitue un ouvrage de référence à l'intention des petites et moyennes entreprises qui cherchent des renseignements sur les institutions capables d'appuyer leurs activités d'exportation et d'investissement. L'Annuaire vise à combler les lacunes de l'information et à stimuler le commerce et les investissements dans la région de la CEE.

23. L'Annuaire, établi à partir des informations communiquées par les gouvernements membres et des organisations extérieures, fournit, pour chacun des 55 pays de la CEE, des listes d'organisations dans les domaines ci-après:

- Information destinée aux investisseurs et aux entreprises;
- Services administratifs et autres organismes d'aide;
- Facilitation du commerce;
- Direction des entreprises (y compris organismes de réglementation);
- Le commerce et le financement des entreprises;
- Chambres de commerce et associations professionnelles;
- Associations professionnelles sectorielles.

24. L'Annuaire peut être consulté à l'adresse suivante:

http://www.unece.org/trade/ctied/tradedir/trddir_h.htm.

IV. Publication d'un CD-ROM contenant une compilation des résultats des travaux du Comité, et en particulier des normes et règles qu'il a établies

25. En 2004, le Comité a publié la deuxième édition du CD-ROM de la CEE intitulé «Norms, Standards and Practices for Trade Facilitation and International Business». Ce CD-ROM a été conçu pour servir d'outil de référence à une vaste gamme d'utilisateurs, du secteur privé comme du secteur public. Il donne un aperçu des activités, recommandations en matière de meilleures pratiques, normes et règles établies par le Comité dans les domaines suivants:

- Promotion du commerce et aspects financiers;
- Recommandations relatives à la facilitation du commerce;

- Développement de l'industrie et de l'entreprise;
- Pratiques juridiques et commerciales internationales;
- Arbitrage;
- Politiques d'harmonisation et de normalisation des techniques;
- Normes de qualité des produits agricoles.

26. La nouvelle édition offre des particularités supplémentaires, par exemple un support multilingue complet pour le français et le russe, un plus grand nombre de documents en russe, ainsi qu'une interface plus conviviale et une meilleure présentation des travaux et documents du Comité.

27. Des exemplaires ont été distribués aux organismes des pays en transition («relais multiplicateurs» de la CEE) afin de favoriser la diffusion des règles et normes établies par le Comité. Le CD-ROM a également été distribué au cours de diverses réunions consacrées au renforcement des capacités, organisées par les organes subsidiaires du Comité, notamment lors de l'atelier tenu en octobre 2004 sur le thème «Mise en œuvre de la facilitation du commerce: outils, techniques et méthodes, et participation», auquel ont assisté plus de 150 représentants originaires de 31 pays.

V. Autres activités de promotion

28. Des brochures tendant à promouvoir les travaux du Comité et de ses organes subsidiaires sont en cours d'élaboration et sont soumises à la neuvième session du Comité.
